



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 02/06/2021

Reçu en préfecture le 02/06/2021

Affiché le 02/06/2021

SLO

ID : 081-218102572-20210531-2021DEL36-DE

Date de la convocation
26.05.2021

L'an deux mil vingt et un et le trente et un mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu de "La Gare", sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, Maire.

N° 21/36

Présents : Mrs DONNEZ, BUONGIORNO, Mme LASSERRE, Mr CAYRE, Mme PAWLACZYK, Mr CENTELLES, Mme FONTANILLES-CRESPO, Mr SOULAGES, Mme BETTINI, Mr BENEZECH, Mme DELPOUX, Mrs JALBY, GALINIÉ, Mme RAINESON, Mr DEMAZURE, Mmes GAVALDA, FARIZON, Mr SARDAINE, Mme VABRE, Mrs SALOMON, MASSON, MARIE, Mme MILIN, Mr SIRVEN.

Absents : Mme TEULIER procuration à Mme LASSERRE
Mme GHODBANE procuration à Mr JALBY
Mr TAUZIN procuration à Mme BETTINI
Mme COUVREUR, Mr BALOUP excusés.

Secrétaire : Mr JALBY.

Objet de la délibération

Dans le cadre de la convention d'objectifs et de financement qui lie l'association des Francas à la commune, l'association des Francas de Saint-Juéry bénéficie /

**VALORISATION DES
CONCOURS DONNES
A TITRE GRACIEUX
A L'ASSOCIATION
DES FRANCAS**

- de l'intervention du personnel municipal, notamment sur des temps d'ALAE, y compris mercredi ainsi que sur l'ALSH.

- de la fourniture des repas pour l'équipe d'animation intervenant sur les temps périscolaire (temps méridien),

- de la mise à disposition de locaux municipaux.

Il est proposé de valoriser comme suit les concours donnés à titre gracieux aux Francas. Pour l'année 2020, cette valorisation représente **164 655,23 €** :

- Personnel 118 645,42 €
- Locaux 46 009,81 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE la proposition comme exposée ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 2 juin 2021
David DONNEZ,
Maire,

